

des effets de l'introduction du français dans la famille en pays Bamiléké

Cet article rend compte d'un travail qui s'intègre à l'ensemble plus large d'une recherche consacrée à l'analyse des différentes fonctions que peut recouvrir une langue à l'intérieur d'une société (*).

Notre travail s'est effectué à Bangwa, un village du pays Bamiléké à l'Ouest du Cameroun, du mois de janvier 1972 au mois de mai 1973. Ce village est situé dans une région de plateaux au paysage extrêmement accidenté. Le pied des collines est sillonné de marigots (petits cours d'eau) enfouis sous des forêts-galeries, le flanc des vallons strié de buttes de terre sur lesquels les femmes cultivent des céréales et des tubercules tels que maïs, arachides, haricots, ignames, etc. Les hommes, en outre, s'occupent de petites plantations de café. Les sommets des collines sont recouverts de hautes herbes savaneuses entre lesquelles apparaissent de gros blocs de pierre; ils sont impropres à toute culture.

Bangwa compte 5 500 habitants environ répartis sur 74 km². Les habitations (ou concessions), très dispersées, sont entourées de un ou deux hectares de terrain délimité par des haies vives. Chaque concession abrite un homme, une ou plusieurs femmes, ses enfants et quelques proches parents. Les villageois, en grande majorité agriculteurs et commerçants, utilisent dans leurs rapports quotidiens le bangwa, leur langue maternelle, le français, la langue d'État et le pidgin, langue véhiculaire à base lexicale anglaise, servant aux échanges et au commerce.

Dans la présente étude nous essayerons d'analyser les facteurs de changement provoqués par l'introduction du français dans le système parental traditionnel, en particulier au niveau de la famille restreinte.

Dans une première partie nous présenterons quelques traits originaux définissant ce système parental, puis nous montrerons les effets de l'introduction du français dans cette structure traditionnelle, d'abord au niveau des enfants, puis des femmes.

le système de parenté bangwa

alliance et filiation

Le système de parenté bangwa, comme tout système africain, est fondé sur l'alliance entre deux lignages: ce ne sont pas deux personnes qui se choisissent, mais bien un groupe donnant une femme et un autre groupe recevant cette femme.

Cependant, l'épouse reste toujours attachée à son propre lignage sans jamais faire totalement partie du lignage de son mari. En effet, lorsqu'un futur époux verse une dot, il « achète » non pas une femme, mais un droit de paternité sur les enfants à naître, qu'il en soit ou non le géniteur. Cette dot est souvent versée au grand-père maternel, ap-

pelé le « père de derrière » (1), et qui dans cette société occupe une position particulièrement forte à l'intérieur du lignage. Non seulement il a le droit de marier ses petites-filles mais encore c'est lui qui nomme ses petits-enfants à leur naissance. Il reste par ailleurs leur dernier recours en cas de difficultés, puisque c'est dans sa concession, là où le cordon ombilical de la mère a été enterré que le petit-fils va chercher l'aide de ses ancêtres chaque fois que des ennuis surgissent: maladie, mauvaise réussite sociale, etc.

Par sa position de donneur de nom et de donneur de femmes, médiateur entre les ancêtres et sa famille, le grand-père maternel est la clef de voûte de la structure parentale. Garant des règles d'alliance, il permet à ses petits-enfants de se situer dans l'ordre traditionnel.

Qu'en est-il de la place du père ?

Si le grand-père est donneur de nom, le père est celui qui peut dire à propos de sa descendance: celui-ci est mon enfant. L'acte de verser la dot instaure, en effet, une coupure entre le grand-père maternel et sa petite-fille. Celle-ci quittant son lignage d'origine, les « fruits » du mariage seront perdus pour ce dernier.

Sur le plan social, le rôle du père n'en est pas moins important. La vie sociale des Bangwa se présente comme une grande compétition entre les individus, à qui montera le

(*) « De l'ancestral au normal »
L'ensemble de la recherche est présentée dans le cadre d'une thèse de 3^e cycle ayant pour titre « Motivations psychologiques et fonctions sociales de l'emploi du bangwa, du français et du pidgin dans une société en mutation du pays bamiléké (Cameroun) ». Elle fait partie des travaux du Groupe d'Étude du Langage, dirigée par Mme A. Tabouret-Keller, Université Louis-Pasteur de Strasbourg, section de Psychologie (ER du CNRS, n° 163).

(1) Ainsi se nomme en bangwa le grand-père maternel.

plus vite et le plus haut dans la hiérarchie coutumière. Différentes stratégies sont possibles, le but étant de se voir conférer un titre honorifique par le Chef, de rentrer dans une société de la Chefferie et de devenir à son tour fondateur d'un nouveau lignage. La promotion par simple enrichissement n'étant pas toujours aisée, la dignité est le plus souvent héritée. C'est pourquoi la succession et l'héritage sont l'enjeu, entre tous les fils, d'une compétition d'autant plus vive que le siège à hériter est plus élevé dans l'échelle sociale. Le rôle du père n'est donc pas négligeable dans la mesure où, léguant ses biens et son titre, il transmet tout ce qui fonde la position sociale d'une personne.

Si le père est l'élément « dynamique » du couple assurant la réussite sociale et donc tourné vers l'avenir, la mère, et par son intermédiaire, le grand-père maternel, assurent eux la liaison avec les ancêtres et la continuité de la tradition.

On se trouve ainsi en présence d'une différence de fonction entre l'homme et la femme au sein du couple supportant à la fois les rapports entre le lignage qui donne et celui qui reçoit la femme, et la rivalité inhérente à la différence des sexes.

les relations entre parents et enfants

Les relations parentales sont donc au cœur de l'organisation sociale bangwa, elles sont vécues et parlées en bangwa. Chaque individu se trouve pris dans un système d'interrelations codifié et sous-tendu par des règles strictes. Il nous a paru intéressant d'aborder le problème des relations parentales à partir de deux registres de la communication, l'insulte et la plaisanterie, en temps que ces deux modes d'expression jouent un rôle à la fois social et individuel très important dans la société.

« Avec qui a-t-on le droit de plaisanter ? Qui a-t-on le droit d'insulter ? Avec qui est-ce interdit ? » La réponse à ces questions nous a permis de mettre en évidence les différences de statut existant entre les

membres d'une même famille. Dans ce présent article nous évoquerons simplement les relations entre les parents et les enfants, et les enfants entre eux.

La mère

On peut adresser à sa mère un certain nombre de plaisanteries qui apparemment ne portent que sur la nourriture ou les services à rendre. Voici ce qu'en disent certains de nos informateurs.

Un agriculteur, 22 ans :

– « A la maman, tu rentres dans la case, il y a beaucoup de gens, tu ne salues pas, tu dis « maman j'ai faim, donne-moi à manger » et la maman te dis « vas d'abord puiser l'eau ou chercher le bois », et pourtant il y a le bois et l'eau à la maison ». (2)

Une jeune mère célibataire, 16 ans :

Un enfant, 10 ans :

– « Quand la mère me dit d'aller chercher d'eau, je m'assois encore jusqu'à ce qu'elle répète avant que je vas. Quand elle me dit de laver l'assiette, je lui dis qu'il n'y a plus d'eau et après je lave l'assiette ».

– « Elle (ma mère) parle quelques mots qui m'amuse. Moi je fais que rire. Souvent elle me dit de téter l'enfant et moi je lui réponds « toi aussi tu es la mère d'enfant. Tu peux la faire téter aussi ».

Tout le sel de ces plaisanteries semble provenir du jeu de ce que l'on peut appeler « présence-absence » de l'objet. D'une part nous avons un émetteur qui fait une demande : manger, faire la vaisselle, d'autre part un récepteur qui déclare qu'il manque quelque chose pour satisfaire cette demande : de l'eau, du bois...

Cependant l'objet absent au niveau du discours est bien présent dans la réalité. C'est cette absence/présence, de cette faille entre discours et réalité que naît le rire. Un exemple particulièrement frappant de ce genre de plaisanterie nous est fourni par un agriculteur de 46 ans. Rencontrant un vieillard assis à la porte de sa case en train

de savourer un plat de fofou (3), il l'interpelle ainsi :

– « Oh papa, toi tu manges comme ça et qu'est-ce que j'ai aussi à manger ? »

– « Moi non plus, je n'ai rien à manger » réponds l'ancien « va avant de revenir » (rire des deux interlocuteurs).

Le vieux Bangwa par ses paroles rend absente, comme invisible, la nourriture qu'il est en train d'ingurgiter. Il dénie son existence alors qu'elle est bien présente aux yeux de tous, dans le plat. On se trouve en face de la dénégation d'une réalité « visible » au profit d'une parole toute puissante, puisqu'elle fait apparaître la réalité comme fausse. Cependant, personne n'est dupe des mots prononcés car ils sont infirmés dans le même temps par ce qui est donné à voir.

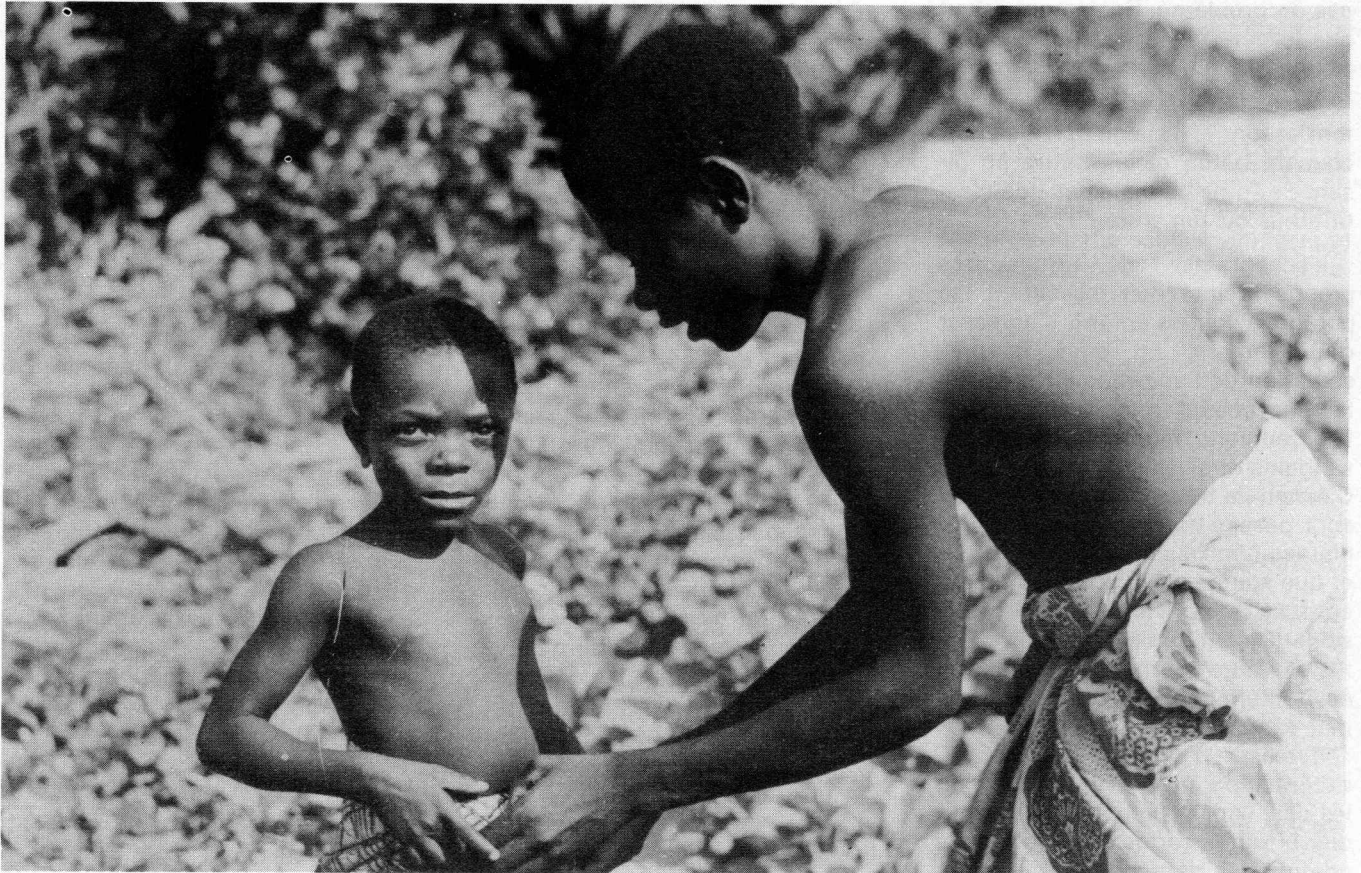
En fait chacune de ces plaisanteries apparaît comme un défi, une violation des règles sociales. L'enfant qui entre dans une case pleine de monde, sans saluer, et qui demande à manger à la mère sans tenir compte de l'entourage, ou encore qui refuse d'obéir apparaît comme un provocateur puisqu'il transgresse les règles de la société. De même lorsque l'agriculteur interpelle le vieillard, il lui rappelle les règles implicites de l'hospitalité qui font que l'on ne peut manger devant quelqu'un sans l'inviter à partager son repas. A la provocation de Michel déclarant : « Alors tu manges devant moi et tu ne m'invites pas ? » répond la provocation de l'ancien : « Je n'ai rien dans mon assiette » c'est-à-dire – « je n'ai pas la moindre envie de t'inviter. »

La plaisanterie permettant à l'agressivité de s'exprimer, il est évident que la frontière entre ce mode de communication et l'insulte est parfois difficilement repérable. Il importe donc de bien savoir se situer pour éviter d'être rabroué verbalement comme le fait remarquer cet homme (44 ans) :

– « Comment je peux m'amuser avec ma mère ? Ma mère, elle me raconte des choses de l'autre temps et elle me donne des conseils. Des fois elle me dit – « Si quelqu'un te parle quelque chose, il faut bien comprendre avant de lui répondre ». Tu dis un mot chez ta

(2) Toutes les réponses qui illustrent ce texte nous ont été données en français dans la forme que je tente de transcrire.

(3) Plat à base de farine de maïs.



mère, elle dit : « tu te moques de moi. »

Le père

Il est aussi possible de plaisanter avec le père comme l'indiquent ces trois petits exemples.

Un jeune adulte :

– « Tu peux bien dire à ton père : – « papa, tu as tout mangé ça sans me garder le reste ? » On rit seulement. Le père ne peut pas se fâcher. Tu peux dire : – « papa, vous avez beaucoup bu aujourd'hui. Il y avait bien le vin d'où vous veniez. »

Un homme de 36 ans :

– « Je peux bien faire l'amusement avec mon père et ma mère. Tu dis en riant :

– « Oh papa tu as mangé toute la nourriture que maman a faite. »

Ces plaisanteries semblent de nature différente que celles adressées à la mère. Si dans le premier cas, il y a provocation par violation des règles sociales, dans le second cas, sous la plaisanterie on peut lire l'expression d'une rivalité « si j'étais à ta place... »

Si donc la plaisanterie est autorisée sous certaine forme, l'insulte, elle, est formellement interdite comme l'indiquent ces quelques phrases tirées d'un certain nombre d'entretiens :

– « On ne peut pas insulter les parents. »

– « Je ne peux pas insulter mon père. »

– « Vous pouvez insulter le père quand il n'est pas là. Quand il est là, il ne sera pas content. C'est défendu. »

– « La mère c'est défendu de l'insulter. »

– « On ne peut pas insulter sa mère. »

Entre frères et sœurs

– « Quand vous êtes enfant, vous pouvez insulter votre frère et votre sœur; l'insulte c'est le commencement avant la lutte. Je ne peux commencer la lutte sans l'insultation. »

– « Tu peux insulter ta sœur cadette et te battre avec elle mais pas l'insulter avec des insultes choquantes. »

Avec les frères et sœurs plus jeunes que soi, tous les coups sont permis ou presque. Cependant « pas avec des insultes choquantes », cette restriction revient à plusieurs reprises dans les entretiens. Les insultes choquantes sont celles qui ont directement trait à la sexualité. Elles manifestent le profond mépris dans lequel on tient la personne ainsi traitée : « Cahier de roulement ! » (fille facile) « Bordel non qualifié ! » sont de petits exemples de leur forme. Une autre catégorie d'insultes choquantes consiste à comparer la personne à un diable ou à un vampire : « Tu ressembles à ngapnou ! » (serpent qui vit dans les cascades) ou encore à attirer la malédiction sur elle : « Que la voiture t'écrase ! »

Mais bien que l'insulte et la lutte soient très répandues entre frères et sœurs, cette attitude hostile est très mal supportée par les parents :

– « Deux sœurs peuvent bien se battre même; la mère va intervenir mais elles peuvent se battre. »

– « Avec les frères tu peux faire les bagarres, même très fort, il n'y a

pas de problème. Seulement il faut que le père ne te voit pas sinon le père va te maudire.»

– « Si le frère et la sœur s'insultent et font la lutte, le père va chercher un bâton et les battre en disant : « Tu ne connais pas que c'est ta sœur ou ton frère ? »

L'accent est mis sur la très grande crainte que ressentent les parents à voir les enfants s'agresser mutuellement. En effet, la préservation de l'unité familiale est un facteur capital pour les Bangwa. Les réunions regroupant les consanguins et alliés ne sont pas rares. C'est en de telles circonstances que sont passés en revue tous les problèmes familiaux quels qu'ils soient et que sont prises d'un commun accord, un nombre important de décisions. De sérieux conflits entre frères et sœurs pourraient entraîner un éclatement familial qui serait très mal venu.

Il existe d'ailleurs deux rituels, « tu ntchip » et « mvé », qui, selon les cas, sont accomplis pour remédier à toutes sortes de désordres, y compris les désaccords graves. Au cours de ces rituels les membres du lignage réaffirment leur unité en déclarant qu'ils sont « une seule bouche », c'est-à-dire qu'ils ont une même parole ou qu'ils forment un même corps.

Une autre notion, celle de responsabilité des aînés envers les cadets, des frères et sœurs entre eux, est un thème abordé dans pratiquement tous les entretiens. Cela apparaît clairement à travers la réflexion de ce jeune adulte :

– « Avec sa sœur, on peut parler avec une certaine limite. L'histoire qui regarde l'amour (c'est-à-dire parler de son désir pour une fille sans intention de mariage), tu peux pas parler à ça avec ta sœur. Elle a aussi peur que toi d'adresser ces mauvaises paroles. Vous respectez votre sœur et votre sœur vous respecte. »

Par contre :

– « Avec mon frère, je peux très bien parler des choses de l'amour pour le mariage et à ma sœur aussi. » Le jeune homme ajoute :

– « Si j'ai volé, je peux en parler à mon ami, mais un frère compréhensif me chassera d'aller remettre. »

Cette responsabilité des uns envers les autres, se traduisant surtout par le fait de donner des conseils, est directement liée au sentiment d'unité familiale, puisque l'honneur (et le mot n'est pas trop fort) de la famille dépend de la bonne tenue de chacun de ses membres. Mais elle renvoie aussi au système social tout entier dans la mesure où le savoir n'est pas l'apanage d'une élite dont certains membres seraient spécialement formés pour le transmettre. Produit de l'âge et de l'expérience, le savoir appartient à tout individu qui peut ainsi en faire bénéficier un plus jeune que lui. Néanmoins, et nous aurons l'occasion de le souligner dans la troisième partie de ce travail, les hommes se placent dans une position toute particulière vis-à-vis des femmes en s'affirmant véritablement comme leurs forma-

teurs au sens de « donner forme » à quelque chose qui n'en aurait pas. L'exemple qui va suivre est une bonne illustration de ce propos : un garçon de 25 ans parle de sa demi-sœur (de même père) :

– « C'est la même chose que ma propre sœur. Si elle fait quelque chose qui ne me plaît pas, je peux la battre sans le consentement de mon père et de sa mère. Et sa mère ne pourra pas me demander pourquoi j'ai fait ça ; au contraire la mère pourra me donner le courage de civiliser sa fille. »

Nous sommes ici en plein imaginaire car ce que le jeune entend par « civiliser une fille » ne peut être qu'en référence à l'image qu'il aurait d'une fille idéale et à laquelle les personnes du sexe féminin qu'il rencontre devraient se conformer sous peine d'être sanctionnées.

introduction du français dans la famille

répercussion au niveau des enfants

Dans la famille, la langue maternelle est utilisée de façon tout à fait préférentielle au niveau de la conversation courante. Peu de femmes bangwa parlent français en dehors de quelques mots de salutations. Elles appartiennent à une génération où l'on acceptait difficilement que les filles aillent s'asseoir sur les bancs d'école pour n'y apprendre rien de manifestement utile à une future femme. Les petites filles devaient plutôt aider leur mère aux champs et ceci dès qu'elles étaient capables de se servir d'une houe, ou bien garder les enfants en bas âge, surtout durant la période des gros travaux agricoles (mars à fin juin). En 1972, dans une classe de CM2, on ne comptait encore que 11 filles pour 27 garçons et leur absentéisme était souvent important.

Mais une langue s'apprend aussi en dehors de l'école au contact des étrangers. Cependant les femmes, contrairement aux hommes bamiléké, ne font pas de commerce important. Lorsqu'elles voyagent, ce

qui est fréquent, elles retournent dans leur famille et se plongent à nouveau dans le milieu traditionnel. Peu d'occasions leur sont fournies d'entendre parler français.

La situation est différente pour les hommes. Même si leur passage à l'école a été bref (1,8 % de la population masculine possède le niveau CM 2), ils voyagent beaucoup et peuvent s'exercer à l'apprentissage du français. Ils ont aussi l'occasion de s'apercevoir à quel point il est indispensable de connaître le français pour évoluer à l'aise au milieu de la jungle bureaucratique que représente l'administration lorsqu'il faut obtenir carte d'identité, laisser passer, certificats de scolarité... le tout sans trop perdre d'argent. – « Si on part en ville, tous les gens parlent seulement français ; aux bureaux toujours français », déclarait un Bangwa d'un air un peu écœuré.

C'est pourquoi les hommes, conscients de l'intérêt qu'offre la connaissance du français pour l'avenir professionnel des enfants, insistent fortement sur son apprentissage. Voici un certain nombre d'extraits de nos interviews qui il-

lustrent bien l'importance attachée au français par le père :

Zacharie, 36 ans, planteur de café :

– « Avec les enfants, le soir quand ils font leurs devoirs, on parle français et le matin nous nous réveillons avec le français parce qu'ils partent à l'école. (...) »

« On cause français parce qu'ici n'importe qui a un enfant chez lui il doit toujours parler la langue contenant le travail de son enfant. »

Mathieu, 49 ans, cultivateur :

– « Ce matin, je leur (aux enfants) ai dit d'aller à l'école et apprendre beaucoup et je leur ai recommandé de ne plus bavarder parce que habituellement ils bavardent à l'école. Hier, je leur avais également parlé après avoir surveillé leurs cahiers. Je les ai grondés et je leur avais dit de ne plus s'arrêter en chemin quand la classe est finie. (...) »

« Chaque matin, je lui pose la question en français :

– « Où allez-vous ? » Ils disent : – « A l'école. » Et je leur dis : « Pour quoi faire ? »

« Pour qu'ils sachent exactement pourquoi ils vont à l'école. »

Pierre, 44 ans, cultivateur :

– « Quand je veux demander aux enfants ce qu'ils ont travaillé à l'école ou de venir me montrer les cahiers, je parle en français (...). Vendredi, j'ai appelé les enfants de venir apprendre le soir. Je les ai grondés et je lui ai dit pourquoi ils s'en vont au lieu d'apprendre les leçons ? »

Pierre, 40 ans, cuisinier à l'hôpital de la mission protestante :

– « Je parle avec ceux qui vont en classe. Hier, je leur ai demandé ce qu'ils ont appris en classe (...). Ils ont dit qu'ils ont appris le nom commun et le nom de chose. »

« Je lui ai demandé s'il a bien compris ce que le maître lui a dit. Il a dit qu'il ne sait pas encore. Je lui ai dit de regarder le cahier là où il a écrit. »

Simon, 30 ans, instituteur :

– « Avec les enfants, on fait des conversations sur les histoires du livre de classe ou on raconte les petites histoires « le singe et la pan-

thère » et on commente. On fait la morale de l'histoire. »

Emmanuel, 42 ans, planteur de café :

– « Les enfants parlent le pidgin avec ses amis, pas avec moi. S'ils veulent parler avec moi, je défends. Je dis : je ne comprend pas. Je veux qu'ils parlent français (...). Avec le pidgin ça fait quoi ? Moi je perds mon argent pour qu'ils parlent français et ils parlent pidgin, ça fait quoi (...) ? Si quelqu'un connaît bien le français, il peut devenir boutiquier, il peut devenir menuisier. Avec le pidgin on ne fait que parler comme ça. Je n'ai jamais vu le préfet de pidgin. »

Deux thèmes se dégagent de ces discours. Le premier associe étroitement l'usage du français au système scolaire. Le second, explicite chez le dernier interlocuteur seulement, lie non moins étroitement la réussite sociale à l'apprentissage de cette langue. Même lorsque le sujet de la conversation ne porte pas directement sur des problèmes de scolarité, l'apprentissage du français en vue d'une meilleure compréhension de ce que dit le maître, reste au premier plan. En fait, pour un père, parler français avec son enfant ne semble prendre sens qu'en relation directe avec ce qui se passe en classe :

– « Mardi, déclare Gustave, j'avais grondé les enfants parce qu'ils ont laissé la maison sale sans essuyer les chaises et la table (...). J'ai choisi le français parce qu'il y a des langues qu'on peut pas parler très vite pour gronder. Ils comprennent plus quand je gronde en français que notre langue parce que c'est la même chose que la maître gronde en classe, alors ils comprennent très bien. »

A ce propos, un autre père tient le raisonnement opposé. Il gronde ses enfants en français afin que ceux-ci soient plus à même de comprendre les paroles du maître lorsque celui-ci se fâche. Cependant, quelle que soit la forme utilisée, le fond des discours est semblable. Il faut bien travailler, bien écouter les paroles du maître, bien apprendre ses leçons, bien obéir. Ces discours ne paraissent en rien se distinguer de ceux tout aussi normatifs et moralisateurs que tient

notre propre société à l'égard de ses enfants.

Une enquête à propos du choix professionnel, effectuée en 1972 dans une classe de CM 2 auprès de 37 enfants, est significative de l'effet de normalisation que peut amener un système scolaire importé et qui ne tient pas compte des différences de culture :

11 garçons sur 27 désirent entrer dans l'administration :

- 4 comme policiers,
- 3 comme docteurs ou infirmiers,
- 1 comme directeur de lycée,
- 1 comme instituteur,
- 1 comme employé de bureau.

11 autres garçons ambitionnent de devenir chauffeurs mécaniciens. Ce terme recouvre les chauffeurs de taxi et de poids lourds qui exercent un grand attrait chez les jeunes. Enfin, on trouve deux commerçants, un menuisier et un pilote.

Pour les filles, sur 11 adolescentes :

- 5 désirent être couturières,
- 4 infirmières,
- 2 cultivatrices.

Rien à partir du choix d'un métier ne permettrait de différencier cette classe de petits Bangwa de n'importe quelle classe d'enfants européens à qui la même question serait posée.

Par ailleurs, les enfants reprennent à leur compte, vis-à-vis de leurs frères et sœurs, le discours de leurs pères sur l'emploi du français :

Daniel, 20 ans, 2^e seconde C :

– « Avec mes frères et sœurs plus petits, je leur parle français pour les habituer. Je leur donne des ordres ou j'interroge ma petite sœur sur son travail. »

Emmanuel, 16 ans, CM 2 :

– « Chaque soir, nous causons avec mes petits frères en français avant le repas. Je dis : « Mon frère allons-nous à table pour apprendre nos leçons ? Je dis : « Vous savez très bien ce que le maître fait. Vous pouvez être enfermés à midi (quand ils ne savent pas leurs leçons). »

Émilienne, 13 ans, CM 2 :

– « Aux petits je leur parle français quelquefois. Je dis : –

« Pars me puiser de l'eau. Pars au tableau apprendre tes leçons. Tu as travaillé ce que je t'avais montré ? Tu as refusé de partir à l'école. Pars à l'école à l'heure. En classe, il faut bien apprendre tes leçons. Écoute ce que le maître dit en classe (...). Je parle français avec mon grand frère. Il me dit que quand il est à Bafoussam, à l'école, on le menace beaucoup. Quelqu'un veut le tuer, l'empoisonner (...). Il a parlé français parce qu'il m'enseignait aussi, pour savoir si je sais parler aussi. »

Samuel, 20 ans :

– « On parle français quelquefois avec mes frères. Un plus âgé, un plus jeune. Avec le plus jeune, je veux voir ses capacités intellectuelles en français et pour le critiquer. »

Émile, 20 ans :

– « On parle français avec la petite sœur. Il faut pour qu'elle sache parler français. Si moi je sais parler français il faut que ma petite sœur sache aussi. Il faut toujours causer français avec ses petites sœurs. Je lui demande ce qu'on a fait à l'école. Je la dictais et elle récite le résumé. »

Cette manière de lier aussi intimement et de façon aussi répétitive l'usage du français à un discours sur la scolarité, renvoyant en permanence à des possibilités de promotion sociale, ne fait que préparer les jeunes à une conception bien précise de la finalité des études : rentabiliser le temps passé à l'école et l'argent investi si possible en devenant fonctionnaire, ce qui apparaît comme le meilleur modèle offert par le monde occidental.

Ainsi, Elie, 20 ans, déclare avec amertume :

– « Je crois que le français c'est même nul. J'ai beaucoup dépensé pour les études et depuis 1969 je n'ai pas le travail, je chôme là ».

Les pères de famille donnent souvent l'impression que pour eux, comprendre le français et pouvoir parler, c'est dans le même temps avoir accès, d'une façon un peu magique, à tout le savoir lié au monde occidental. Ainsi, lorsqu'Elie déclare « le français c'est même nul » et non pas « j'ai fait des études qui n'offrent pas de débouché » ou encore « j'aurai dû m'orienter autre-

ment », ce n'est pas le contenu de l'enseignement ou la façon dont on l'apprend qu'il remet en question, mais bien la langue en elle-même en ce qu'elle paraît fonctionner le « Sésame, ouvre-toi » permettant l'accès à la caverne aux trésors.

De ce fait, c'est en termes de tout ou rien que se pose l'alternative d'une réussite sociale. Ou la porte s'ouvre et on a gagné, ou elle ne s'ouvre pas et tout est perdu. Il n'y a pas de moyen terme. Ainsi, les jeunes adultes se trouvent à l'heure actuelle dans une impasse. Après avoir quitté le monde traditionnel du village, après une scolarisation menée dans des conditions matérielles et financières souvent difficiles, pour eux et leurs familles, ils ne peuvent rentabiliser leurs études par manque de débouchés. Mais en même temps il leur semble presque impossible, aussi bien qu'à leur parents, de revenir au village travailler la terre et de se réinsérer dans leur culture d'origine dont ils ne connaissent plus toujours bien les traditions. Une étude (4) faite en Côte-d'Ivoire auprès de jeunes scolarisés chômeurs Baoulé montre que ce problème peut se poser de façon encore plus cruciale et qu'il est commun à toute l'Afrique francophone : « L'acquis scolaire, déclare ce rapport, ne peut et ne doit servir qu'à parvenir à un métier libéral et lucratif. En aucun moment, il n'est envisagé qu'un jeune qui a fréquenté les bancs puisse assumer au village sa condition de paysan lettré » (p. 82). Et encore : « Le handicap le plus marquant (...) est l'opposition caractérisée des parents à l'idée de réintégrer les lettrés dans le milieu qui l'avait sacrifié aux études. » Si à Bangwa cette opposition parentale n'est, de très loin, pas aussi marquée qu'en Côte-d'Ivoire, tout le discours des adultes renforce le jeune dans l'idée que sa réussite professionnelle passe obligatoirement par une promotion s'inscrivant dans un système occidentalisé.

répercussion au niveau des femmes

Qu'il suffise de parler français pour acquérir un plus de savoir, les hommes le démontrent amplement dans les entretiens où il est question de leurs femmes :

Michel, 36 ans, agriculteur :

– « Ma femme ne parle pas français. Chaque soir je lui enseigne l'ABC à parler et à écrire. »

Zacharie, 36 ans, planteur :

– « Avec ma femme, nous parlons presque tout le temps français. Ce matin nous avons causé français. C'est pour dire : – Ramène de l'eau ou fais le manioc pour la cuisine. »

Nicolas, 37 ans, planteur :

– « Ma femme comprend un peu mais elle ne parle pas trop vu qu'elle n'a pas fait assez d'études. Je lui parle français quelquefois. Je lui dis : – Dis donc pourquoi tu as fait telle ou telle chose. Ce que tu as fais là, ce n'est pas bien. »

Un jeune maître d'école, 30 ans :

– « Quand je suis avec la dame (sa femme) ce n'est que critiques que je lui annonce. Il faut que je lui apprenne les choses et que je lui parle français pour que les gens qui habitent à côté ne comprennent pas. Comme critique : le respect du foyer, bien faire la nourriture, savoir éduquer les enfants. »

La lecture de ces quelques passages soulève une certaine perplexité quant à l'image qui nous est proposée de la femme africaine. Nous nous sentons remplis d'admiration pour ces maris qui non seulement pensent à éduquer leurs femmes sur le plan intellectuel (intention parfaitement louable), mais encore sont obligés de leur enseigner à faire la cuisine ou à s'occuper des enfants, comme si leurs épouses naissaient à leur vie de femme le jour de leur mariage, paraissant effacer ainsi dix à quinze ans d'éducation active exercée par la mère à l'égard de sa fille. Cette attitude des

(4) Problèmes de l'intégration sociale des déscolarisés en milieu rural baoulé. *Complexe télévisuel de Bouaké. Unité de recherche. C.E.T.V. Bouaké, 1975.*

(5) Nœuds, Laing R.D.

Il y a quelque chose que je ne sais pas que je suis censé savoir.

Je ne sais pas ce que c'est que je ne sais pas et que pourtant je suis censé savoir, et je sens que j'ai l'air stupide si je parais à la fois ne pas le savoir et ne pas savoir ce que je ne sais pas.

En conséquence, je fais semblant de le savoir.

C'est une rude épreuve pour les nerfs car je ne sais pas ce que je dois feindre de savoir, en conséquence je fais semblant de tout savoir.

(6) Hélène Gratiot-Alphandéry, Lecture d'Henri Wallon, choix des textes, *Éd. Sociales, Paris, 1976, p. 347.*

hommes vis-à-vis des femmes soulève deux questions :

- de quel lieu d'autorité parle donc ce maître d'école pour enseigner à sa femme ce qu'elle apprend traditionnellement de sa propre mère et ce depuis l'âge de cinq ou six ans ;

- de quelles références ces hommes sous-tendent-ils un discours où la femme apparaît comme aussi impuissante et désarmée ?

Lorsque nous interrogeons un certain nombre de rituels dans lesquels la femme se trouve être partie prenante, ces différentes images de la « femme-enfant » et de l'homme « tout-puissant » reçoivent un nouvel éclairage et permettent d'apporter un élément de réponse à la seconde question.

Du côté des coutumes on est frappé par le grand nombre de rituels qui ont pour but soit de retenir la femme au foyer, soit d'éviter d'être empoisonné par elle. En voici quelques-uns :

Une coutume très courante chez un polygame consiste à faire prêter serment de fidélité à ses épouses en leur faisant verser de l'eau sur les crânes ancestraux. Inversement, lorsqu'un homme meurt, ce sont d'abord ses veuves qui seront suspectées. Pour se disculper, elles devront se soumettre à l'ordalie suivante : chacune d'elle ira à la rivière et posera dans le courant une calabasse. Si cette dernière descend la rivière, la femme est innocente ; mais si elle remonte le courant, prise par exemple dans un tourbillon, la femme est coupable de la mort de son mari.

La mobilité des épouses étant relativement élevée, le moyen le plus simple mais pas toujours le plus efficace pour la retenir au foyer consiste à mélanger à sa nourriture de la noix de cola écrasée et des herbes spéciales données par le guérisseur.

Le meilleur rite de protection, mais aussi le plus dangereux, repose sur l'alliance du sang. Chacun des époux s'entaille le doigt et fait couler quelques gouttes sur un morceau de noix de cola qui sera ensuite mangé par le partenaire. Cette alliance est très contraignante, car elle oblige chacune des parties à dire tout ce qu'il a entendu sur le

compte de l'autre. « Je suis tes yeux et tes oreilles » déclare chaque contractant. Cette alliance du sang peut aussi se pratiquer entre amis, ou entre le chef et certains serviteurs.

Il ne semble pas exister pour les femmes de ces rites de protection contre les hommes. Il paraît donc y avoir contradiction flagrante entre ces rituels et les discours des hommes que nous avons cités à propos de leurs femmes. Ces paroles apparaissent plutôt comme la dénégation de ce que pourrait être un sentiment de grande crainte à l'égard du sexe opposé, que comme une description objective de la situation maritale féminine.

La première question renvoie à un ensemble complexe de raisons. La réponse que nous essayerons d'apporter s'exprime sous forme d'une hypothèse qui devrait être approfondie et vérifiée par un nouvel apport de matériel.

Dans la société bangwa, les seules personnes habilitées à donner des conseils, ou du moins particulièrement écoutées, sont les anciens où figure en bonne place le grand-père maternel. De même c'est aux anciens que revient le privilège de transmettre un savoir aux plus jeunes. Ceci est corroboré par une réflexion pleine d'amertume d'un adulte de 55 ans. « Si tous les vieux morts, les enfants connaîtront parler seulement français », sous-entendant par là que les anciens sont les piliers de la société traditionnelle. S'ils disparaissent, c'est toute la société qui disparaît avec eux.

Or, dans le discours qu'il tient à propos de sa femme, l'homme prend, d'une part, la place d'un ancien puisqu'il la conseille et l'enseigne comme celui-ci le ferait avec un enfant, d'autre part, lorsque son discours traite de la façon de préparer la nourriture ou d'élever les enfants c'est du domaine réservé à la mère de la mère dont il s'occupe. Dans cette société où chaque chose a un sens parce que chacun parle de la place qui lui a été assignée et dont il connaît parfaitement les règles, pourquoi l'homme, dans le discours qu'il tient à propos de sa femme, ne sait plus très bien de quel lieu il parle ?

Notre argumentation se fonde sur un « plus de savoir » que semble apporter à l'homme la connaissance du français. Cette connaissance l'autorise à se poser aux yeux des instances traditionnelles,

comme sujet-supposé-savoir. Mais autant il est possible de définir le savoir traditionnel, autant le contenu de ce nouveau savoir est flou et insaisissable. Les hommes savent qu'ils savent quelque chose, mais, ne sachant pas très bien ce qu'ils savent, ils font semblant de tout savoir, même ce qui est réservé aux femmes (5).

Ceci place l'homme dans la position difficile à soutenir d'être à l'origine de son propre savoir. En effet, à travers cet acte verbal (donner des conseils ou enseigner en utilisant le français), il se situe délibérément en dehors de l'ordre traditionnel régi par les anciens dont la fonction est bien de transmettre un savoir et d'être les garants des règles de la société. L'ambivalence de cette position de sujet-supposé-savoir se lit en filigrane dans tous les entretiens.

En conclusion nous pouvons souligner que la structure parentale, sur laquelle repose l'organisation sociale traditionnelle de tout le village, est à l'heure actuelle de plus en plus fortement ébranlée par l'introduction du français dans la famille, par le biais de la scolarisation. L'évolution de toute société est non seulement inévitable, mais souhaitable. Nous pouvons simplement regretter que cette évolution se fasse au détriment de ce qui fait sa spécificité et son originalité. C'est ce qui se passe lorsqu'on impose à un enfant de s'insérer, dès l'âge de quatre ans, dans un système scolaire d'où la langue maternelle est radicalement bannie. « La langue maternelle, déclare Henri Wallon, restera toujours celle des sentiments intimes et de l'opportunité profonde qui garde une puissance souvent souveraine sur les décisions les plus importantes de la vie. Si elle demeure étrangère à la culture universelle, il est à craindre que celle-ci reste toute superficielle et d'ailleurs qu'elle ne s'étende qu'à un nombre plus ou moins restreint d'individus, qu'elle fasse d'eux des demi-étrangers pour leurs propres compatriotes » (6).

M.-L. de Latour Dejean

Assistante en Psychologie Clinique, groupe d'Étude du Langage, Strasbourg.
Extrait du *Bulletin de Psychologie*, n° 10-11 (335), 1877-1878.